

sur l'indulgence de la Chambre et je suis sûr qu'elle me sera accordée.

L'allusion faite par Son Altesse Royale à la sympathie manifestée par le peuple canadien à l'occasion de la sérieuse maladie qu'a eue la Duchesse de Connaught, l'année dernière, sera hautement appréciée. Je dois dire que la Couronne a été rarement représentée en Canada—et même dans toute autre partie de l'empire—par un dignitaire qui se soit aussi vivement intéressé aux affaires locales que le duc de Connaught. Dans l'exercice de ses fonctions il a été heureusement secondé par sa gracieuse épouse qui a su gagner la plus profonde affection de tous les Canadiens. C'est avec le plus grand chagrin que le peuple canadien a reçu la nouvelle de la maladie de Son Altesse Royale, et ce chagrin n'a été égalé que par le plaisir et la joie que chacun de nous a éprouvés en apprenant que sa santé se rétablissait et qu'elle allait revenir encore une fois au Canada. Je ne puis m'empêcher d'exprimer, ici, mon admiration pour la bonté et le courage qu'elle a eus d'entreprendre de nouveau le long voyage du Canada; de s'éloigner de son pays, et de se priver ainsi d'un confort que lui procurait là-bas un climat plus approprié que le nôtre à l'état de sa santé. Nous saluons tous le retour, ici, des Alteses Royales que la Couronne nous renvoie pour nous gouverner, et—ai-je besoin de le dire—souhaitons sincèrement aussi la bienvenue à la princesse Patricia, en profitant de cette occasion pour renouveler l'expression de notre franche loyauté aux splendides institutions monarchiques que Leurs Alteses représentent ici—et au Roi que Son Altesse Royale, le duc de Connaught, représente si dignement en Canada. Je crois devoir ajouter que notre auguste Roi doit se trouver très heureux, au début de son règne, de pouvoir se faire représenter comme il l'est par Leurs Alteses Royales et de profiter de la popularité dont celles-ci jouissent en Canada en exerçant les difficiles fonctions qu'il leur a assignées.

Relativement au développement de notre commerce avec les autres pays, son Altesse Royale s'exprime clairement et en termes qui n'exagèrent aucunement le progrès accompli par le Canada, l'année dernière. Les chiffres du mois de décembre ne sont pas encore publiés; mais si l'on compare les douze mois finissant le 30 novembre dernier avec les douze mois correspondants des trois années précédentes, nous constatons qu'en 1911 la valeur totale de nos importations a été de \$515,649,198; qu'en 1912,

elle s'éleva à \$638,497,874 et à \$672,402,808, en 1913.

Durant la même période la valeur totale de nos exportations s'éleva à \$301,6\$1,871, en 1911; à \$367,302,481, en 1912, et à \$460,257,192, en 1913. Ces chiffres donnent au Canada un commerce global de \$817,251,069, en 1911; de \$1,005,700,356, en 1912, et de \$1,132,670,000, en 1913.

Le Gouvernement a certainement raison de féliciter le pays de ce résultat.

Durant l'administration du parti qui possède encore une majorité dans le Sénat, on a beaucoup insisté sur l'immense développement du commerce sous cette administration défunte, et l'on avait quelque raison d'être satisfait d'un résultat accusant une augmentation de \$239,025,360—qui était le chiffre de l'exercice financier de 1896—à \$769,935, chiffre de l'exercice financier de 1911. Mais jusqu'à quel point le Gouvernement actuel peut-il s'enorgueillir, aujourd'hui, du développement qui s'est accompli pendant ses deux années d'administration, si l'on tient particulièrement compte du fait qu'une partie de cette dernière période de deux ans a été affectée par une crise financière générale.

Il y a cependant, dans le développement de notre commerce, un point qui jette une certaine ombre. Je veux parler de l'importation d'articles en fer et en acier pour une somme de \$140,000,000. Nous avons, pourtant, les ressources, l'outillage, le capital et la main-d'œuvre requis pour produire, dans notre pays, une grande partie de ces articles et pour être, relativement à ces articles, tout à fait indépendants du syndicat de l'acier des Etats-Unis. Un plus grand développement de la production de nos houillères, de nos mines de fer, de nos fournaux, etc., serait des plus avantageux au pays et à nos ouvriers expérimentés.

Je n'ai pas l'intention de traiter la question épineuse de la balance du commerce; mais l'on peut dire que dans un jeune pays comme le nôtre, où le Gouvernement a de grandes entreprises de chemins de fer en marche; où il y a des havres et des routes navigables à créer, ou à améliorer; où les municipalités exécutent de grands travaux; où il y a divers autres besoins à satisfaire, un excédent d'importations sur les exportations est inévitable. Or, du moment que cet excédent provient de causes de la nature de celles que je viens d'indiquer, on ne saurait beaucoup s'en plaindre.

L'hon. M. MASON.